



Bulletin de veille dédié à l’insertion et l’adaptation des Afriques dans les tendances mondiales

Un continent « à fric »? Herméneutique du « sous-sol » des relations avec les Afriques

Volume 2, numéro 2, Mai 2019 - ISSN 2563-9242

Résumé analytique

Droits fondamentaux et libertés publiques, État de droit et démocratie, sécurité et bien-être des populations, services publics et infrastructures, voilà, entre autres, autant de domaines dans lesquels le niveau de performance des États africains serait de nature à susciter la méfiance des touristes étrangers, si l’on s’en tient au bilan des médias. À l’inverse, les observateurs font remarquer une augmentation des investissements financiers, en provenance, notamment, du Moyen-Orient et surtout de l’Asie, avec la Chine comme principal pourvoyeur de fonds. Si l’Afrique centrale fait office d’enfant pauvre des investissements directs étrangers (IDE), l’Afrique de l’Ouest exerce un fort attrait sur les investisseurs étrangers et ce malgré un contexte sociopolitique tendu dans la région et l’augmentation de la menace terroriste...

L’Afrique de l’Ouest exerce un fort attrait sur les investisseurs étrangers et ce malgré un contexte sociopolitique tendu et l’augmentation de la menace terroriste....

Pourtant, les spécialistes s’entendent pour établir une corrélation négative entre le risque politique et les flux d’IDE entrants. Qu’est-ce qui justifie donc l’engouement des entreprises étrangères à s’établir dans le continent, parfois en contradiction avec les orientations politiques de leur État d’appartenance et lors même que le contexte des affaires, dans le pays d’accueil, semble présenter certains risques?

L’attractivité du continent est peu banale et les contributions du présent numéro de *VigieAfriques* en sont une première tentative d’explication.

Contenu

*Avec la contribution de **Mama Hamimida, Pascal Lupien, Nora Mareï, Charlie Mballa et Yann Richard***

TENDANCES.....2

Du commerce International au commerce intra-régional, Pourquoi le continent africain est-il toujours à la traîne ?2

« Un monde de régions ? Échanges et croisements disciplinaires sur l’intégration régionale dans le monde ».....9

« Le Canada et les Afriques : quelle relation pour quels enjeux ? »11

REPÈRES16

VIGIEAFRIQUES19

CAP-AFRIQUES20

TENDANCES

Du commerce International au commerce intra-régional, Pourquoi le continent africain est-il toujours à la traîne ?

Mama HAMIMIDA

Enseignante-chercheuse

Université Hassan II de Casablanca

La question qui se pose à propos de la relation entre commerce et développement économique n'est pas de savoir s'il est préférable pour un pays de s'ouvrir ou pas sur l'extérieur, mais de voir de quelle manière le pays doit s'ouvrir aux échanges internationaux pour tirer profit de son intégration à l'économie mondiale.

L'ouverture sur l'extérieur est devenue la voix inéluctable, mais ses conséquences sont différentes selon les pays. Tout le monde gagne à l'échange, nous enseignent certaines théories économiques. Mais la réalité montre que pour certains pays, L'ouverture sur l'extérieur a été un facteur de destruction d'emplois et une source d'inégalités. Ses effets sur les pays du Sud, par exemple, sont néfastes avec des dégradations continues des termes de l'échange entraînant l'appauvrissement progressif des populations. Alors que pour beaucoup de pays, notamment de l'Asie du Sud-est, de l'Amérique latine, de l'Australie, d'Asie orientale, l'Inde et la Chine, il a été un vecteur puissant de la croissance et du développement.

L'idée selon laquelle le commerce est en tout temps et tous lieux un facteur d'épanouissement de chacun est naïve théoriquement et fautive historiquement (Cohen, 2010). La nature des échanges est plus importante que leur intensité dans l'explication de la croissance (Busson et Villa, 1997).

Plusieurs facteurs sont responsables de ces tendances, positives ou négatives, parmi lesquels on peut citer : l'héritage colonial, le rôle de l'État, l'abondance des ressources naturelles, le taux de change et les intégrations régionales.

Nous présenterons brièvement dans cet article, les effets les plus conséquents de ces quelques facteurs dont le choix a été fait eu égard à l'importance de leurs effets même. La pertinence de ces facteurs, pour continuer à justifier la dégradation de la situation commerciale et de l'économie du continent, sera vérifiée en comparant les politiques commerciales au sein du continent africain avec celles d'autres régions du monde.

1. L'héritage colonial

Du XVe au XIXe siècles, le monde était divisé en deux blocs, les pays colonisateurs et les pays colonisés. L'évolution économique et politique de ce monde a donné naissance, à partir de la fin du XIXe siècle, à deux blocs également, le bloc des pays développés et des pays émergents (dès les années 80) et celui des pays en développement et des pays les moins avancés (dès 1971). À partir des années 80, la division internationale du travail prend le sens d'une répartition de l'activité de telle manière que le nord s'industrialise et exporte, le sud s'appauvrit et importe. Les colonies anglaises, à titre d'exemple, ont été contraintes d'abandonner leurs industries et d'importer des produits industriels anglais. L'Inde passe du statut d'exportateur net de produits textiles, au début du XIXe siècle, au statut d'importateur de textile anglais, vers la fin de ce même siècle. Le pays disposait d'un avantage comparatif dans la production de blé et d'autres produits alimentaires, mais les Anglais s'approvisionnaient auprès des Américains. Puis, l'Inde abandonne la production de produits alimentaires et commence à importer de l'extérieur. S'ensuit des épisodes de crises alimentaires aiguës et de famine. La quasi-totalité des pays du tiers monde, dans les années 80, ont subi ce sort. Le commerce intra-africain florissait entre le VIIe et le XVIe siècles. La colonisation a changé la donne en orientant les flux commerciaux vers l'extérieur. Après les indépendances, les complémentarités et les coordinations entre les différentes économies ont été affaiblies (Hamimida, 2018).

La colonisation a dessiné une carte des échanges entre zones productrices des matières premières (les pays colonisés) et les zones productrices des produits manufacturés (les pays colonisateurs). À ce sujet, l'Afrique constitue une zone d'étude intéressante. À l'exception du Liberia et de l'Éthiopie, les quatre cinquièmes du continent africain ont été partagés entre les deux principales puissances coloniales, la Grande-Bretagne et la France, à la fin de la première guerre mondiale. Le résultat de ce partage est que l'Afrique est toujours dépendante des matières premières dans ses échanges. Cette dépendance caractérise l'ensemble des pays en développement mais elle est particulièrement marquée sur le continent africain, selon la CNUCED. Le nombre de pays dépendants des matières premières en Afrique a augmenté de sept entre 2010 et 2015 (CNUCED, 2016). Les ressources agricoles, minières et énergétiques pèsent en valeur plus de 60 % des exportations dans presque tous les pays du continent africain.

L'explication par l'héritage coloniale des déficits commerciaux de l'Afrique et de son retard économique doit cependant être relativisée, malgré les études empiriques prouvant l'influence de la colonisation sur le commerce des pays pauvres. Des études empiriques sur l'Afrique montrent que les ex-colonies britanniques commercent plus, en moyenne, que les ex-colonies françaises (De Sousa et Lochard, 2009). Le fait que des pays d'Asie, l'Inde entre autres, ont décollé et avec une rapidité extraordinaire, s'il n'exclut pas l'argument de l'héritage colonial dans l'explication du retard économique du continent, le met très bas dans la liste des facteurs. L'injustice du commerce qu'a infligée la colonisation sur les différentes parties du monde est incontestable et a même soufflé l'idée à certains pays pauvres de devoir se développer en dehors du commerce international. Mais les dragons d'Asie fournissent la preuve que le développement de l'industrie s'appuie sur le commerce international. L'ouverture sur l'extérieur doit cependant être faite de manière bénéfique pour le pays. La présence d'un État fort, dans ce cas, est une condition sine qua non.

2. Le rôle de l'État

La caractéristique principale et presque commune aux pays d'Afrique est le choix du modèle économique à suivre. Ce dernier est souvent copié sur ceux des pays occidentaux. Les programmes de développement conçus par les États, s'ils ne sont pas imposés par les puissances étrangères, sont en déphasage avec les objectifs spécifiques pour un développement durable et une amélioration du niveau de vie des populations. Un regard sur les accords commerciaux bi et multilatéraux avec le Nord montre que ces partenariats sont désavantageux pour le continent. Les réformes institutionnelles sont inadéquates avec l'évolution de l'économie et de la compétitivité internationale.

La plupart des pays constituant la CEDEAO ont des économies qui se caractérisent par une structure industrielle très peu développée, avec un nombre restreint d'entreprises, et un degré faible de différenciation des produits à l'intérieur même des branches. Cela limite fortement le potentiel de création de commerce, à la suite de l'abolition des barrières tarifaires. Le nombre d'entreprises industrielles dans les pays de l'UEMOA est très bas. Au 2^{ème} trimestre de 2018, la production industrielle était en baisse dans tous les pays sauf en Côte d'Ivoire. On retrouve la majeure partie des entreprises dans le secteur primaire ou dans des secteurs à forte intensité de main d'œuvre et de ressources, et à faible intensité de compétence et de technologie. Toujours dans les pays de l'UEMOA, le déséquilibre du commerce extérieur continue au 2^{ème} trimestre de 2018, à l'instar des trimestres précédents, malgré les bonnes performances de la Côte d'Ivoire (+171,4%) et de la Guinée Bissau (+106,7%) (Rapport de la commission de l'UEMOA, 2018).

L'industrie crée des emplois, accroît les revenus, procure de la stabilité et de la sécurité aux travailleurs, réduit la pauvreté et le travail informel et favorise le progrès technologique. La tertiarisation rapide de l'économie s'est faite au détriment du développement du secteur industriel. Ce qui a généré d'autres problèmes, une urbanisation mal maîtrisée et un élargissement du secteur informel.

Les performances de l'Asie du Sud-est résident dans la présence d'un État fort. Ce dernier a fourni les infrastructures matérielles et a enclenché des réformes institutionnelles nécessaires pour aider les entreprises et réguler les marchés. La politique commerciale dans cette région consistait en un interventionnisme sélectif qui, en même temps, protège les entreprises locales opérant dans les industries naissantes et encourage les secteurs capables d'exporter et de jouer la concurrence internationale. Pour ces industries naissantes, l'État encourageait les banques à leur accorder des crédits, réduisait les importations pour éviter les effets de la concurrence sur les produits locaux et limitait l'entrée des concurrents nouveaux sur le marché intérieur.

Le rattrapage spectaculaire qu'a connu l'Asie rappelle celui de l'Europe et du Japon après-guerre pour s'aligner sur les États-Unis, à une différence près, sa rapidité. Les régimes commerciaux libéralisés choisis par l'Europe et l'Amérique ont été conçus de telle manière à rendre profitable leur ouverture à l'extérieur. Les phases de croissance et de développement qu'ont connues les pays occidentaux doivent davantage à des politiques publiques actives de soutien au développement industriel et de protection des marchés internes. Certains pays développés ont réduit les droits de douane pour les produits pour lesquels ils ont un avantage

comparatif et ont imposé des restrictions sévères aux produits venant des pays en développement et pour lesquels ces derniers ont un avantage comparatif.

3. L'abondance des ressources naturelles

La spécialisation dans les exportations de ressources naturelles (pétrole) et des produits agricoles s'est avérée néfaste à cause de la dégradation des termes de l'échange surtout suite aux deux chocs pétroliers. La plupart des pays qui ont adopté cette stratégie se retrouvaient sur la liste des PMA par la suite (excepté les pays de l'OPEP). Mais, là encore, les effets n'ont pas été les mêmes pour tous les pays. Le syndrome hollandais (Sachs et Warner, 2001) ou la malédiction des ressources naturelles a conduit certains pays à une sorte de dépendance de l'étranger. Leurs taux de change ont augmenté par l'exploitation des ressources abondantes à bas prix les mettant ainsi dans un rapport d'échange international très défavorisé et les plongeant dans une économie de rente avec des externalités handicapant les autres secteurs. Pour d'autres comme la Norvège et la Hollande et loin de la comparaison, il n'y a pas eu de surévaluation de taux de change ni une augmentation artificielle des salaires. Bien d'autres pays, encore plus proches par leur situation économique de départ, aux pays d'Afrique, ont pu réaliser leur ascension économique, les pays asiatiques entre autres. Le secteur pétrolier se caractérise par une forte intensité technologique et capitalistique. Il crée très peu d'emplois, mais réalise une productivité très élevée. Les exportations pétrolières assurent des revenus énormes pour le pays. La Norvège, fortement tributaire de ressources naturelles, troisième exportateur mondial de pétrole, produit la quasi-totalité de son électricité de ressources hydrauliques. L'industrie à forte intensité d'électricité recourt à la production propre et à des contrats avec des sociétés publiques (Statkraft). L'État est très présent dans les principaux secteurs de l'économie. Une politique budgétaire restrictive est caractérisée par une limitation des dépenses publiques, une protection de l'économie des fluctuations des prix de l'énergie. Les effets de choc pétrolier sur les dépenses sont maîtrisés (excepté celui des années 70). Des stratégies d'utilisation des recettes pétrolières ont été élaborées à partir de 1990, avec maîtrise de l'inflation pour éviter le syndrome hollandais.

4. Rôle du taux de change

L'augmentation de la productivité, qui intervient au sein de l'industrie, principalement par le transfert du travail des secteurs à faible valeur ajoutée vers les secteurs à forte valeur ajoutée, est à la base de la croissance. La demande extérieure favorise ce processus, qui est d'autant plus porteur si le pays dispose d'une capacité technologique et d'un taux de change compétitif. C'est le cas des pays asiatiques, du Brésil et du Mexique. Et c'est une des différences avec les pays d'Afrique. Ils n'ont pas pu développer leur propre technologie ni bénéficier des transferts de technologie à travers les investissements directs étrangers. Ces derniers se concentrent dans les secteurs énergétiques et des productions agricoles d'exportation. L'Afrique n'a pas développé son secteur industriel non plus. Avec un taux de change compétitif, les exportations stimulent la composante principale de la demande, l'investissement; ce qui comble l'insuffisance de la demande et résorbe le problème du chômage. Une croissance tirée par les exportations, même si elle crée temporairement des inégalités, est une solution pour les pays en développement. Le taux de change compétitif devient une variable clé de la croissance dans ce cas. L'abondance de matières premières et leurs exploitations à bas prix sont cependant une source de surévaluation du taux de change. Les pays d'Afrique constituent une bonne

illustration de cette situation. Abondance de matières premières, attirance des capitaux étrangers, croissance de l'épargne extérieure et accroissement de ratio capital/travail, tous ces éléments, quand ils ne sont pas exploités à bon escient, font que le taux de change dans ces pays subit une pression à l'appréciation et est loin de constituer une variable de compétitivité et de croissance.

Cette surévaluation nuit à l'industrialisation. Le problème est évidemment économique mais son caractère structurel le rend politique. Des pays pauvres qui sont dotés de ressources naturelles et qui sont incapables de réaliser leur croissance à cause de la surévaluation de leur monnaie, cela interpelle les institutions de ces pays. Cette situation génère une économie de rente et les externalités sur les autres secteurs deviennent handicapantes.

5. Les intégrations régionales, quel impact sur le commerce intra-régional et sur la position de l'Afrique vis à vis du reste du monde?

En 2017, le commerce intra-africain ne représentait que 15 % du volume total des échanges commerciaux du continent avec le reste du monde (Afreximbank, Rapport 2018). Censé promouvoir le processus industriel et répondre au besoin d'une classe moyenne en élargissement continu, le commerce intra-régional a même reculé. Cette évolution est due à la progression plus rapide du commerce africain avec le reste du monde par rapport au commerce intra-régional. Sur la période 1996-2011, celui-ci a progressé de 8,2 % par an, tandis que le commerce avec le reste du monde augmentait de 12 % (CNUCED, Rapport 2013). En comparaison avec d'autres régions, le commerce intra-régional représente 21 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 50 % pour l'Asie et 70 % pour l'Europe. Si les hydrocarbures constituent la part la plus importante des exportations du continent vers le reste du monde, le commerce intra-africain est dominé par les produits manufacturés. Ces derniers connaissent malheureusement un recul notable depuis les années 90. Sur la période 2007-2011, leur part représentait environ 43 %, contre 14 % environ pour la part de cette production dans le commerce avec le reste du monde (CNUCED, Rapport 2013). Les pays les plus concernés par ces échanges sont l'Afrique du Sud, la Namibie et Nigéria, suivis par la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya et le Zimbabwe. Pour ces produits manufacturés, il s'agit du fil, des médicaments, du fer et de l'acier, des produits chimiques et des machines-outils.

Les intégrations régionales en Afrique peuvent être un propulseur pour le commerce intra-régional et de là renforcer la position commerciale du continent au niveau international. Le niveau de l'intégration en Afrique varie beaucoup selon les différentes CÉR. En se basant sur l'indice de l'intégration régionale, malgré les critiques qui lui ont été faites, concernant la méthodologie utilisée, les critères d'analyse ou encore la fiabilité des données, et en prenant en considération la moyenne des scores globaux par communauté, on trouve que la CAE et la SADC et, dans une moindre mesure, la CEDEAO se positionnent mieux que la CEN-SAD et la COMESA. La CAE est la CÉR dont les performances, en termes d'intégration commerciale, sont les plus élevées. Certains pays peuvent afficher des performances élevées, du point de vue de l'intégration commerciale dans une CÉR donnée, mais sans présenter de bons scores en termes d'intégration régionale globale dans cette CÉR (Commission économique pour l'Afrique, 2016). D'une communauté à l'autre, les écarts peuvent être très grands entre les pays. Ainsi, certains pays comme l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, le Cameroun ou le Kenya affichent des niveaux d'intégration élevés, supérieurs à 0,65, alors qu'à l'inverse les pays comme l'Angola, le Sao

Tomé-et-Principe ou la République démocratique du Congo affichent un indice inférieur à 0,2 (Christian Deblock, 2017). Le déficit d'infrastructure retarde l'expansion du commerce intra-régional.

L'Afrique a progressé dans l'élimination des barrières non tarifaires et dans la facilitation des échanges, mais reste très en retard par rapport à l'application de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), entré en vigueur en 2017. L'objectif de la zone de libre échange continentale (ZLEC) sera justement de permettre à tous les pays africains d'atteindre un niveau d'intégration caractérisé par la réduction des coûts liés aux échanges intra-régionaux. Le commerce intra-africain pourrait augmenter de 52,3% d'ici 2022 (Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, 2019). L'augmentation du niveau des échanges intra-africains sera l'élément propulseur de l'essor industriel du continent. Les entreprises seront enclines à fournir, sur le marché, des produits diversifiés et à forte valeur ajoutée. La ZLEC pourra ainsi mettre tous les pays du continent sur le chemin du développement, qui a été emprunté par l'occident d'abord et par les pays émergents ensuite, à savoir l'industrialisation. Celle-ci bénéficiera de marchés régionaux vastes, où les entreprises locales peuvent s'approvisionner, en exploitant collectivement les richesses naturelles du continent et en même temps écouler leur production. La ZLEC a, cependant, des défis à relever, comme le manque de complémentarité entre les économies des pays africains et aussi la chasse au dumping, du fait de la différence de compétitivité des pays africains.

L'intégration régionale doit susciter des investissements dans les infrastructures régionales, les échanges commerciaux et la mobilité de la main-d'œuvre et être accompagnée d'une harmonisation des normes et des règlements. Elle est censée aboutir à une approche commune à l'égard de la politique macroéconomique, de la création d'emplois et de la gestion efficace des ressources naturelles.

L'expérience de l'Asie, par exemple, montre comment l'intégration régionale peut jouer un rôle très important, notamment dans la protection contre toute baisse de demande extérieure. Les investissements sont orientés vers des industries clés à haut potentiel de productivité et de création d'emplois. Pour pouvoir accéder à un développement durable, avec plus d'emplois stables, le continent africain devrait intensifier ses investissements industriels et revoir sa politique commerciale. Il doit aussi développer les activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre, des activités qui constituent généralement la première étape du développement industriel. Les pays d'Afrique doivent, par ailleurs, renforcer leur intégration économique, dans le but de créer un marché régional capable d'absorber les produits manufacturés. Ceci suppose aussi la diversification de la production.

Conclusion

Les bases structurelles et historiques de l'économie politique, en Afrique, doivent être comprises et appréciées, mais en dehors de tout déterminisme (Rapport UA, CEA, BAD, 2017). Il existe certes beaucoup de barrières pour une intégration complète en Afrique. Une complémentarité limitée entre les profils commerciaux existe entre la plupart des pays du continent. Ceci doit être dépassé avec des politiques adéquates, tenant compte de l'histoire des différents pays du continent, du contexte spécifique de chacun, de leurs ressources et de comment créer des synergies entre les différentes économies et exploiter leurs potentiels. Les

réformes institutionnelles et les transformations économiques doivent se focaliser davantage sur la diversification des produits, l'encouragement des entreprises, les infrastructures régionales, les échanges commerciaux, la gestion efficace des ressources naturelles et l'harmonisation des normes et des règlements. Le commerce intra-africain, avec la création de zones de libre-échange, est une condition primordiale pour sortir le continent de la dépendance vis-à-vis des matières premières et renforcer sa position commerciale à l'international.

Quelques références bibliographiques

Afreximbank. (2018). Stimuler le commerce intra-africain : Implications de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine, Rapport.

Barou J. (2017). « Dynamiques de transformation familiale en Afrique subsaharienne et au sein des diasporas présentes en France », *Droit et cultures* [En ligne], 73 | 2017-1, mis en ligne le 23 mars 2017, URL : <http://journals.openedition.org/droitcultures/4051>

Busson F. et Villa P. (1997). Croissance et spécialisation, *Revue économique*, Vol.48, n°6, novembre.

Cardebat J-M. (2002). Commerce international et développement, quelles relations ? Une réponse empirique à partir de données de panel, *Revue Tiers Monde*, n°170. En ligne.

CNUCED (2013). Commerce intra-africain. Libérer le dynamisme du secteur privé, Rapport.

Cohen D. (2010). *Richesse du monde, pauvretés des nations*, Éditions Flammarion, Paris.

Commission de l'UEMOA. (2018). Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale.

Commission économique pour l'Afrique, Union africaine et Banque africaine de développement (2017). État de l'intégration régionale en Afrique VIII, vers la réalisation de la zone de libre échange continentale, Rapport 2017.

Deblock C. (2017). L'indice d'intégration régionale en Afrique, *Revue Interventions économiques*, Hors-série. Transformations : L'Afrique est-elle partie? Bilan et perspectives de l'intégration africaine.

De Sousa J. et Lochard J. (2009). Histoire coloniale et commerce international, *Revue économique*, 2009/3 (vol.60), en ligne.

Hamimida M. (2018). Intégrations régionales en Afrique et en Asie. Une brève analyse comparative. *VigieAfriques*, volume 1, numéro 2.

Organisation des Nations Unies, commission économique pour l'Afrique (2016). Indice de l'intégration régionale en Afrique, Rapport.

Sachs et A. Warner (2001). *European Economic Review*, volume 45, « The Curse of Natural Resources », p. 827–838.

« Un monde de régions ? Échanges et croisements disciplinaires sur l'intégration régionale dans le monde »¹

Nora MAREÏ,
CNRS & UMR Prodig

Yann RICHARD,
Université Paris 1 & UMR Prodig

Le colloque international « Un monde de régions ? Échanges et croisements disciplinaires sur l'intégration régionale dans le monde » a permis d'entendre, sur deux jours, 22 présentations, en sessions plénières, principalement de géographes, mais également d'économistes, sur l'intégration régionale dans le monde. Les sessions du colloque ont été présidées par des chercheurs d'une autre discipline que celle majoritairement représentée. Les géographes ont ainsi pu confronter leurs travaux et leurs approches aux visions de l'intégration régionale du droit, de l'économie, des sciences politiques (sociologie politique), de l'histoire et de la sociologie. Ce véritable dialogue interdisciplinaire a révélé la nécessité pour les géographes d'approfondir les approches théoriques et méthodologiques de l'intégration régionale pour être davantage lisibles et visibles sur cette thématique éminemment territoriale et contemporaine. En pleine négociations du Brexit, à la suite également de la récente reformulation de l'ALENA devenu l'accord États-Unis-Mexique-Canada (USMCA), les échanges interdisciplinaires mettent le doigt sur la nécessaire appropriation voire le consentement des citoyens à la région ; et sur les risques sociétaux d'un éloignement encore plus grand entre les populations et « l'eurocratie » dans le cas précis de l'Union européenne, et plus largement les formes de gouvernances politique et administrative des grandes régions.

La régionalisation du monde est polymorphe, multidimensionnelle, multiscalaire, floue et complexe. Elle s'impose néanmoins comme une échelle de compréhension des dynamiques mondiales. Elle pousse l'observateur attentif à mettre l'accent sur les fonctionnements de telle ou telle partie du monde. L'analyse des sociétés à l'échelle macrorégionale permet la clarification des processus, des normes, des forces qui font ou défont les relations de voisinage à l'heure de reconfigurations mondiales majeures (stratégies mondiales de conquête chinoise, instabilités politiques en Amérique latine et Afrique, crises sécuritaires et migratoires, montée des populismes, nationalismes, protectionnisme...).

Le colloque a mené les participants présents en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique latine et a montré que la proximité directe reste un déterminant fort du déploiement des pratiques sociales au sens large. Il a montré également que la macrorégion est à sa manière une échelle intermédiaire d'observation et de déploiement des faits sociaux, politiques,

¹ Compte-rendu du colloque international « Un monde de régions ? Échanges et croisements disciplinaires sur l'intégration régionale dans le monde », 21 et 22 mars, Paris ; colloque co-organisé par le collège international des sciences du territoire (CIST), le Laboratoire d'excellence (LabEx) Dynamite et l'UMR Prodig.

économiques... Intercalée entre le local (les collectivités infra-étatiques ou les États) et le mondial. Il a montré enfin que les mécanismes de l'intégration régionale sont variés et très dépendants des contextes territoriaux propres à telles ou telles parties du monde. Les présentations ont permis de découvrir de nouvelles formes de coopération et d'invention territoriale (régionalisation des mers en Asie du Sud-Est ou en Arctique, triangle du Lithium entre Chili, Bolivie et Argentine, diffusion régionale des conflits et de la violence en Afrique centrale, régionalisation des mobilités étudiantes en Europe...). Le passage par les monographies régionales et leur mise en théorie montrent à quel point la proximité plurinationale pose une échelle de fonctionnement avérée, pertinente, incontournable et en voie de consolidation malgré des phénomènes de désintégration qui demeurent rares si l'on fait débiter le temps des grandes régions à la période de l'après Seconde Guerre mondiale.

Si, pour les juristes, les intégrations régionales ne suivent pas les logiques territoriales, mais celles produites par les normes institutionnelles, si, pour les économistes, elles sont produites par les accords internationaux (sans obligation de contiguïté spatiale), les géographes ne pensent pas la région sans les territoires. Ils ne la pensent pas non plus sans observer les acteurs économiques, politiques, sociaux et leurs réseaux, leurs représentations, leurs discours qui construisent des échelles d'action fonctionnelles. A cet égard, les géographes analysent de manière plus complexe l'intégration régionale. En accordant une attention toute particulière aux acteurs quels qu'ils soient et à leurs pratiques, ils sont plus proches de la sociologie politique, de l'histoire, ou des relations internationales. La macrorégion multiétatique ou transétatique des géographes est territorialement continue et elle est, avant tout, une construction sociale dynamique, qui peut se faire et se défaire. Elle n'existe pas, *a priori*, comme une entité déjà là qui ne demanderait qu'à être découverte. Elle est un système spatial continu, structuré par des interactions entre des unités territoriales initialement distinctes, interactions plus fortes en interne qu'avec le reste du monde. Le défi des géographes sera d'être capables de convaincre de la pertinence d'une définition de référence et de la décliner à partir de critères strictement spatiaux, pour construire en fin de compte un cadre typologique convaincant. C'est ce que les non géographes ont encouragé à faire.

Les discussions se sont également orientées sur place et le rôle de l'État face à la montée et la pluralité d'acteurs non-étatiques qui produisent également du territoire. L'État est-il débordé à l'échelle globalisée et l'échelle régionale est-elle une manière de retrouver le contrôle, d'agir dans le cadre de relations de voisinage ? La région ou macrorégion, en tant qu'échelle intermédiaire des relations internationales, renvoie ainsi à une réflexion fondamentale sur le rôle de l'État face à des sociétés mondialisées, mais qui ont du mal à s'approprier les projets institutionnels quelle qu'en soit l'échelle. Enfin, le processus d'intégration régionale serait-il synonyme de solidarité entre les territoires et les États ? Cette notion de solidarité est apparue dans plusieurs communications jusqu'à présenter la désintégration régionale comme une conséquence d'un défaut de solidarité au sein des espaces régionaux institués, l'intégration pouvant enclencher la fragmentation spatiale. Pour reprendre les termes du géographe Armand Frémont, la macrorégion, peut-elle être un *espace vécu* ? C'est une question à laquelle les géographes de l'intégration régionale tentent de répondre en croisant, et pas en confrontant, approches *top down* et *bottom up* de cette fabrique d'une échelle macro-régionale de gouvernance des territoires.

« Le Canada et les Afriques : quelle relation pour quels enjeux ? »²

Charlie MBALLA

Faculté St-Jean, University of Alberta

Pascal LUPIEN

Faculté St-Jean, University of Alberta

Les relations Canada-Afriques s'inscrivent dans un contexte géopolitique où le continent africain est érigé en centre d'attraction des acteurs mondiaux, notamment des pays émergents, au moment où les relations Europe – Afriques sont en recul, bien que les États membres de l'Union européenne (UE) demeurent encore les premiers partenaires commerciaux et bailleurs de fonds de ce continent. Ce relâchement, qui remonte déjà depuis les années 2000, marquées par une perte de la moitié des parts de marché de l'Europe au profit des pays « émergents », s'accompagne d'un contexte européen fait de divisions sur les questions sécuritaires (la question des réfugiés), de multi polarisation des relations extérieures africaines, entre autres.

Que peut-on en dire en ce qui est de l'Amérique du Nord et du Canada, plus particulièrement, dont les relations avec le continent africain remontent à plus de 50 ans? Cinq chercheurs s'y sont penchés : Ferdinand Muhigirwa, de l'Université Loyola du Congo (RD Congo); Ahmadou Aly Mbaye, de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal); Destiny Tchehouali, de l'Université du Québec à Montréal (Québec), Pascal Lupien et Charlie Mballa de l'Université de l'Alberta (Alberta), avec la participation d'autres chercheurs des Universités de Nancy (France), de Yaoundé I (Cameroun), de l'ÉTS (Québec) ainsi que de chefs d'entreprise, notamment du Québec.

Pour mieux rendre compte des réflexions échangées, deux dimensions seront abordées ci-après : le diagnostic posé par les chercheurs et les perspectives dessinées par ces derniers, à la lumière de leur diagnostic et des révélations découlant des dialogues avec le public.

Diagnostic

Abordant l'état des lieux de la relation Afriques-Canada, les chercheurs de l'Alberta relèvent quelques faits contrastants qui entourent les relations Canada-Afriques. Se fiant aux relations de collaboration avec des pays africains et des organismes régionaux, relations vieilles de plus de 50 ans, ils notent une histoire de collaboration multisectorielle trahie par un présent fait de désaffection canadienne. Cette désaffection s'est poursuivie continuellement en quatre temps, marqués par quatre logiques : une logique néo-libérale (entre 1993 et 2002); une logique néo-managériale et organisationnelle, doublée de préoccupations sécuritaires, dont les jalons

² Compte-rendu des « Conférences & dialogues pour l'intérêt public » organisées par le Bureau de la Recherche de la Faculté Saint Jean (FSJ) de l'Université de l'Alberta, dans le cadre du mois de la recherche à la FSJ, Edmonton, 14 mars 2019.

avaient déjà été posés sous Jean Chrétien (1993-2003); une logique nationaliste à saveur conservatrice, correspondant à l'arrivée au pouvoir de Stephen Harper (2006-2015) et encouragée, en cela, par un Rapport 2007 du comité sénatorial permanent des Affaires étrangères et du Commerce international du Sénat canadien (« Surmonter 40 ans d'échec : nouvelle feuille de route pour l'Afrique subsaharienne »); et, finalement, une logique marquée par l'affirmation d'une Politique d'aide internationale féministe et alimentée à forte dose de communication publique, sous le règne de Justin Trudeau, au pouvoir depuis 2015. Entre le gouvernement canadien actuel et celui précédent, la tendance s'est maintenue, dans un contexte où le gouvernement de Justin Trudeau a fait passer l'aide internationale de 0,31% (en 2012) à 0,26% du revenu intérieur brut, citant ainsi les chiffres de l'OCDE, dans le rapport 2018 de l'institution.

Ce désengagement du Canada, conjugué par une diplomatie d'absence et de retrait, contraste avec un engouement pour les affaires avec les Afriques. Abordant cette préséance du « business » sur le social international, Ferdinand Muhigirwa démontre, dans sa conférence, une lecture stratégique du Canada du potentiel africain en ressources naturelles. Cette stratégie est essentiellement dictée par les entreprises canadiennes, soit la moitié des entreprises présentes notamment en Afrique francophone, principalement dans le secteur minier. Dans cette optique, font remarquer les autres conférenciers soutenus par le public, les entreprises canadiennes sont peu soucieuses du développement durable, de l'éthique des affaires encore moins de leur responsabilité sociale. L'exemple du Congo a permis de se rendre compte de cette discordance entre les valeurs déclamées et les pratiques sur le terrain, dans la mesure où ce pays, très riche du continent africain, est perçu comme le champ de batailles des puissances occidentales (USA, France, Canada) et de la Chine.

L'importance de ces enjeux miniers rappelle un autre contraste soulevé par les conférenciers, celui entre l'image et l'imaginaire. D'une réputation de pays admiré dans le monde, pour sa générosité, son pacifisme, sa politique orientée vers les principes d'égalité et de justice, les opérateurs et acteurs miniers canadiens (dont Banro, Ivanhoe Mines, Loncor Resources) ne sont pas les ardents défenseurs de cette image condescendante d'un Canada irréprochable, longtemps ancrée dans l'imaginaire des étrangers et des Canadiens eux-mêmes. Au contraire, une autre image semble émerger, notamment au niveau international, soit celle d'un Canada qui ne voit en les Afriques qu'un continent « à fric ».

Bien qu'il ne soit dupe pour personne qu'entre les États, ce qui compte ce sont d'abord la gestion et la préservation de leurs intérêts, dont les intérêts économiques, il serait trompeur de penser que les relations (économiques) entre le Canada et les Afriques concernent seulement ce qu'il y a dans leur sous-sol, du moins le sous-sol africain. Comme le rappelait Aly Mbaye, dont l'intervention portait sur la question, les relations économiques entre les deux régions s'inscrivent d'abord dans un contexte fait de convergences (absence de passé colonial commun, justifiant la mise à l'écart d'un complexe colonial; faible taille du marché canadien; importance des flux migratoires africains, qui place le Canada en une destination de plus en plus privilégiée par les Africains, dans un contexte des économies européennes en difficulté; entre autres). Ces facteurs convergents ne seraient pas exploités à la hauteur de leur potentiel, tant dans le domaine commercial, des investissements que dans celui culturel et linguistique.

C'est justement sur ce dernier point de vue que Destiny Tchehouali a attiré l'attention des participants présents. En se penchant sur la question de la coopération Québec-Afriques dans le domaine du numérique, le conférencier a replacé le rôle des acteurs provinciaux ou fédérés au cœur de la diplomatie : la diplomatie culturelle dans le cas d'espèce. Les relations entre le Québec et les Afriques ont permis de se rendre compte de l'attractivité et de la convoitise dont fait l'objet le continent africain. L'action du Québec y démontre l'existence d'une expertise provinciale nécessaire à l'accompagnement des stratégies de développement du numérique dans les Afriques. Elle apporte également l'illustration que la culture est une source importante de « Soft Power », au-delà de ses impacts économiques³. En effet, c'est la montée en puissance du « Soft Power », dont des émergents et surtout de la Chine, qui a permis à certains pays, d'occuper une place de choix dans le continent africain.

Pour restituer tout son poids politique à la notion, Charlie Mballa et Pascal Lupien, rappellent les détours conceptuels de l'expression « Soft Power », inventée par le chercheur américain Joseph Nye pour exprimer ce type d'influence, que la langue française traduit boîteusement par « puissance douce » ou « capacité d'influence ». Dans une étude comparative sur le sujet, le Centre d'étude sur la diplomatie publique (Université de Californie du Sud) situe le positionnement du Canada sur les six sources ou critères de Soft Power (la « gouvernementalité », le numérique, l'éducation, l'engagement extérieur, le modèle entrepreneurial, la culture) où les États-Unis sont en tête dans trois critères. Le Canada est sixième ou septième au monde dans trois critères. Il est absent des pays figurant dans le « Top 10 » des pays sur les trois autres critères : i) **Engagement** : critère incluant la capacité d'un pays à construire un réseau diplomatique et à se positionner par rapport aux défis mondiaux, dont l'environnement et les questions de développement; ii) **Culture** : critère incluant la capacité à exporter les productions culturelles nationales (art, films, musiques, etc.); **Entreprise** : critère incluant l'attractivité de son modèle d'entreprise). Les deux chercheurs de l'Alberta font d'ailleurs remarquer qu'en termes de performance de « Soft Power », la Chine est présente là où le Canada est absent, à quelque chose près. Ce qui aide à comprendre leur influence relative dans le monde et dans les Afriques en particulier.

Dans la mesure où les discussions avaient pour but de questionner l'évaluation canadienne de l'intérêt du continent africain dans ses politiques de développement, au moment où la démographie canadienne, en général, et ouest-canadienne en particulier, semble de plus en plus s'enrichir d'une composante africaine, la conférence de Pascal Lupien et de Charlie Mballa s'est largement penchée sur l'évaluation et les contradictions des relations entre les Afriques (mondialisées et interconnectées) et le Canada. Elle a également porté sur les leçons qu'elles inspirent dans une perspective heuristique ; ce qui a permis d'esquisser une triangulation du lien Afriques, Amérique latine et Canada. À cet effet, le rôle des provinces, en l'occurrence celles de l'Ouest canadien, a été mis en contexte et en exergue, dans l'optique d'agir sur la lecture actuelle que les dirigeants et universitaires canadiens font des intérêts stratégiques et heuristiques tant des Afriques que de l'Amérique latine.

En recommandant de reconsidérer cette lecture, les deux chercheurs se sont basés sur les raisons de s'intéresser aux Afriques, cette mosaïque aux 2139 langues et « nouvelle frontière

³ L'Afrique occupe la première place au monde dans l'utilisation des téléphones mobiles pour effectuer des transferts d'argent.

des affaires » (selon l'expression de Kianza). Leur objectif était justement d'intéresser les chercheurs de l'Alberta et de l'Ouest canadien à l'objet « Afriques » et à l'avenir de ce continent et susciter un questionnement global sur le développement de ce dernier. Ils n'ont pas ainsi manqué de faire saisir toute la dimension de l'attractivité du continent africain dans le contexte géopolitique d'aujourd'hui et susciter la collaboration entre chercheurs autour des dynamiques engendrées par cette attractivité et de questionner les perspectives immédiates et lointaines pour un positionnement stratégique du Canada.

Perspectives

Il est ressorti des échanges et des dialogues que les relations entre le Canada et les Afriques oscillent entre indifférence et Realpolitik. On n'est pas loin du « court-termisme », qui s'applique également aux chercheurs canadiens, lesquels semblent se complaire à ne pas faire des Afriques un objet d'étude dans leurs recherches. C'est pour pallier ce désintérêt heuristique que la Faculté St Jean, représentée par son Doyen, Pierre-Yves Mocquais et secondé par le Bureau de la Recherche, a offert son appui à la création d'un groupe de recherche dédié aux Afriques et à l'Amérique latine. Ce groupe aurait pour mission de servir de pont entre le monde universitaire et les organisations africaines et latino-américaines au Canada, tout en permettant aux jeunes chercheurs de participer au développement de la recherche sur les Sud et sur les Afriques en particulier.

La création d'un groupe de recherche ad hoc permettrait a) de se concentrer sur l'étude des facteurs d'évolution touchant le continent africain et ses relations avec les pays émergents et mener une réflexion approfondie sur ses impacts sur le Canada et ses politiques; b) de contribuer au développement des connaissances et à leur transfert afin de soutenir les progrès scientifiques, économiques et sociaux dans les Afriques; c) d'améliorer la compréhension des cultures africaines et de l'apport des Afriques dans un monde interconnecté, afin de favoriser l'établissement de liens efficaces avec le Canada, les Afriques et les pays émergents; d) d'observer et analyser les facteurs de convergence entre les Amériques et les Afriques et détecter les expériences exemplaires; e) d'éclairer les enjeux d'aujourd'hui et de demain reliant les Amériques et les Afriques; f) d'outiller les acteurs des politiques publiques dans les Afriques, en Amérique latine et au Canada ainsi que les entreprises par une bonne information et des données probantes; g) de renforcer les expertises existantes et la collaboration entre elles pour générer des résultats mutuellement bénéfiques; h) de documenter, par la veille, le respect des valeurs canadiennes dans les pratiques commerciales, économiques et culturelles des acteurs canadiens dans les Afriques et les Amériques; i) d'éclairer les mécanismes d'association des diasporas africaines et latino-américaines dans les politiques canadiennes d'aide au développement (60% de l'aide publique canadienne en Afriques en 2011 venait de l'envoi d'argent); j) d'aider à différencier les approches partenariales avec les deux régions des Sud, compte tenu de la spécificité des réalités et des trajectoires de chaque sous-région du continent africain.

La création de ce groupe de recherche est appelée à répondre à la pression démographique d'origine franco-africaine, notamment dans l'Ouest canadien, eu égard au contexte géopolitique des relations entre le Canada et les Afriques, évoquées plus haut.

Ce groupe permettra de mesurer tout le poids stratégique des facteurs de convergence et de complémentarité entre les Afriques et le Canada, analysés par Aly Mbaye, évoquant le peu de diversification des économies africaines, contrastant avec l'économie industrialisée du Canada. Il s'agit là, d'après ce chercheur, d'un contraste auquel s'appliquent l'avantage comparatif et les dotations factorielles, concepts chers aux économistes et qui permettraient un échange « gagnant-gagnant » entre l'abondance des ressources canadiennes (dont le capital) et la spécialisation des économies africaines, de surcroît dépourvues de ressources. Cette complémentarité reste à exploiter par les acteurs africains et canadiens, dans une optique qui dépasse la seule approche « top down », soit celle dictée par des logiques techno-marchandes et de « charity-business ». Une telle approche descendante est très axée sur la diffusion de « solutions technologiques clé en main, ainsi que tenait à le rappeler Destiny Tchehouali, abordant l'offre québécoise de solidarité numérique, face aux attentes en Afriques.

C'est dire que la relation Afriques-Amérique Latine-Canada doit miser sur l'exploitation des convergences communes. Sur le plan culturel, par exemple, le continent africain, dont certains pays parlent l'espagnol et le portugais, est essentiellement bilingue, partageant la pratique du français et de l'anglais avec le Canada ; d'où l'intérêt de mieux tirer profit de ce voisinage linguistique et culturel et de tout le bénéfice de l'appartenance à des réseaux linguistiques et culturels communs comme la Francophonie et le Commonwealth.

 REPÈRES

INTEGRATION RÉGIONALE / TRANSFORMATIONS STRUCTURELLES
La régionalisation en Afrique. Essai sur un processus d'intégration et de développement

Partant des liens entre globalisation et régionalisation, l'auteur de cet ouvrage est préoccupé de savoir si le régionalisme peut être un outil stratégique du développement de l'Afrique. Il revisite les outils de régulation globale (FMI, BM, OMC, ainsi que l'UE) et analyse les limites des dynamiques régionales, dans le contexte africain. Soucieux d'une « régionalisation africaine » repensée, Abdoul Salam Bello recommande une mutualisation des forces pour la création progressive d'un espace supranational, tout en articulant les échelles locale, nationale et internationale.

Bello, Abdoul Salam (2017). *La régionalisation en Afrique. Essai sur un processus d'intégration et de développement*, L'Harmattan, 202 pages.

Regards sur le développement

Regards sur le développement... est un diagnostic posé tant sur la culture, les savoirs que sur la démarche et les politiques de développement. L'ouvrage a vocation à sortir du « Sud » où le concept de développement a été enfermé par certaines sciences sociales. Partant du constat d'une désarticulation du système économique africain, ses leviers de développement n'étant pas pensés dans la globalité du développement du continent, les auteurs plaident un changement de comportements tant individuels que collectifs. « Repenser le développement » implique donc de revisiter voire « désidéologiser » les postures théoriques sur lesquelles les processus de développement ont jusque-là reposé ; ce qui passe par la conjugaison de la culture et des savoirs endogènes, conditions de l'envol du continent africain.

Goudiaby, Jean Alain et Paul Diédhiou, dirs. (2018). *Regards sur le développement. De la nécessité de repenser les processus*, Paris, L'Harmattan, 258 pages.

RELATIONS INTERNATIONALES
Un regard sur l'état des savoirs sur les Afriques et les relations internationales

L'auteur de *Readings in the International Relations of Africa* part de l'idée que la littérature académique sur l'Afrique et les Relations internationales (RI) est rare et entend aller au-delà de ce constat qui commence à être exagéré, d'après lui. Il entend plutôt faire remarquer le manque d'intérêt pour les RI en Afrique. Deux raisons sont ainsi avancées pour l'expliquer : l'état du monde (un monde des États et des relations entre les États, à la fois moderne et vieux et très enraciné dans la civilisation occidentale) et la démarche intellectuelle au moyen de laquelle les RI ont essayé de comprendre ce monde. De ce dernier point de vue, les théories des RI ont longtemps privilégié voire se sont concentrées sur les États, parfois sur les grandes puissances, se laissant ainsi déterminer par la configuration politique et géopolitique des 19^e et 20^e siècles. L'absence des pays africains de la liste des puissances du monde justifie donc ce manque d'intérêt de l'Afrique dans les RI, malgré les indépendances initiées depuis plus d'un demi-siècle.

Young, Tom, Ed. (2015). *Readings in the International Relations of Africa*, Indiana University Press, 370 pages.

GOUVERNANCE
L'Afrique dans la globalisation : une braderie sans fin

L'ouvrage met en lumière les maladies et les problèmes de gouvernance qui minent le continent africain et qui sont imputables aussi bien à l'oligarchie mondiale et à la cupidité de certaines puissances étrangères qu'à l'égoïsme des dirigeants africains peu ambitieux. Parmi ces maladies qui s'ajoutent à la faiblesse des structures d'opportunité (faible niveau d'industrialisation), l'exploitation du continent par l'Occident, fustigée par Jacques Chirac, en ce qui est de la France; une gouvernance africaine des investissements directs étrangers minée par trop de facilités et d'exonérations accordées aux entreprises étrangères, dont le chiffre d'affaires dépasse parfois le budget de l'État d'accueil; les archaïsmes

despotiques et les dérives monarchiques, tous plus soucieux des mots d'ordres étrangers que du bien-être des populations. Pour l'auteur, le salut du continent passe par la « gouvernance vertueuse, une gestion efficace et responsable des deniers publics », soit un programme qui inclut impérativement un virage scientifique (maîtrise des sciences et recherche), un virage technologique, la restructuration de l'école, le recadrage des universités, l'adaptation des programmes aux exigences factuelles de développement.

Diop, Rawane (2017). *L'Afrique dans la globalisation : une braderie sans fin*, Paris, L'Harmattan, 244 pages.

Repenser la légitimité de l'État africain à l'ère de la gouvernance partagée.

Allant des enjeux de régulation et de souveraineté à la gouvernance économique et le développement,

en passant par les questions de sécurité et de services aux populations, l'ouvrage est une réunion des réflexions de onze chercheurs, soucieux de croiser plusieurs disciplines en sciences sociales : science politique, sociologie, droit, management public, entre autres. Ses principales articulations répondent à l'objectif de ses auteurs, à savoir faire ressortir « l'interaction, les complémentarités et les conflits entre niveaux de gouvernance et leur effet sur l'État africain d'aujourd'hui ». *Repenser la légitimité de l'État africain à l'ère de la gouvernance partagée* se veut, en somme, une publication inédite « entièrement consacrée à l'Afrique sur la question de la légitimité de l'État face aux enjeux de la gouvernance partagée. »

Gazibo, Mamoudou et Charles Moumouni, dirs. (2017). *Repenser la légitimité de l'État africain à l'ère de la gouvernance partagée*, Collection Sociétés africaines en mutation, Presses de l'Université du Québec, 190 pages.

SOUS LA LOUPE

Du 1er au 2 mai 2019, Université de Bamako (Mali) : COLLOQUE INTERNATIONAL EN PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS (UQO) ET L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM) (**THÈME :** « COMMUNICATION, MÉDIAS ET CONFLITS SOCIAUX. REGARDS MULTIDISCIPLINAIRES. »)

Du 13 au 24 mai 2019, Institut Africain de Développement Économique et de Planification (IDEP) et Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), Dakar (Sénégal) : FORMATION DE DEUX SEMAINES SUR LA « POLITIQUE INDUSTRIELLE EN AFRIQUE ».

Du 16 au 19 mai 2019, Université du Québec à Montréal (Québec) : CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ÉTUDES AFRICAINES (ACÉA) 2019 (**THEME :** « PENSER L'AFRIQUE-MONDE : ORIGINALITE ET PRATIQUES INNOVANTES »).

Du mardi 28 au jeudi 30 mai 2019, Université du Québec en Outaouais, Gatineau (Québec) : COLLOQUES MULTISECTORIELS « L'AFRIQUE DES RITES », 87e Congrès de l'ACFAS.

Du mercredi 29 au vendredi 31 mai 2019, Université du Québec en Outaouais, Gatineau (Québec) : COLLOQUES MULTISECTORIELS « LES FEMMES AFRICAINES FACE AUX ENJEUX CONTEMPORAINS DE DEVELOPPEMENT DES PAYS AFRICAINS : QUELLES ACTIONS POUR QUELS RÉSULTATS ? », 87e Congrès de l'ACFAS.

Du 13 au 14 juin 2019, Douala (Cameroun) : 1^{ER} FORUM DE L'INDUSTRIE BANCAIRE EN AFRIQUE FRANCOPHONE (AFRICA BANKING FORUM)

Du 13 au 14 juin 2019, Université Laval, Carré des affaires FSA, Ulaval-Banque Nationale, salle Power Corporation du Canada, (3452), pavillon La Laurentienne, 1030 av. du Séminaire (Québec) : COLLOQUE SUR « LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN AFRIQUE ».

Du 18 au 20 juin, Parc des expositions du Kram (Tunis) : 4^{ÈME} ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DÉDIÉ A L'AFRIQUE (SITIC AFRICA).

Du 3 juillet au 04 juillet 2019, Institut Africain de Développement Économique et de Planification (IDEP), Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et l'African Trade Policy Centre (ATPC), Dakar (Sénégal) : ATELIER DE FORMATION DE FORMATEURS SUR « INDICE D'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE : SON UTILISATION POUR L'ÉLABORATION ET L'ANALYSE DE POLITIQUES ».

Début Juillet 2019, Niamey (Niger) : 33^E CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UNION AFRICAINE (« SOMMET DE COORDINATION »).

VIGIEAFRIQUES

À propos du bulletin

VigieAfriques est une publication électronique de l'Observatoire sur les Afriques du CEIM (Cap-Afriques). Révisé par les pair(e)s, il s'agit d'un bulletin trimestriel de veille dédié à l'insertion et l'adaptation des Afriques dans les tendances mondiales. Il est ouvert à tous les chercheurs, étudiants et personnes intéressées à publier un article court dans une de ses cinq rubriques.

Rubriques

TENDANCES (1500 mots) : Identification des avancées théoriques et des pratiques émergentes au niveau mondial.

REPÈRES (75 à 750 mots) : fournit des références sur les avancées dans le champ d'un axe du regroupement thématique ou d'une politique publique.

RÉFORMES (600 mots) : témoignages ou expériences de transformations structurelles globales ou sectorielles engagées au niveau mondial ou continental ainsi que par les organisations internationales et leurs leçons pour les Afriques.

FOCUS (2000 mots) : Arrêt sur une pratique exemplaire particulière, dans un domaine particulier des axes de recherche de CAP-Afriques et nécessitant vulgarisation.

SOUS LA LOUPE (500 mots) : Actualités ou événements à surveiller.

Information pour les auteurs

Les textes soumis à *VigieAfriques* ne doivent pas être déjà parus dans une autre publication. Leur contenu engage la responsabilité personnelle de leur auteur. Ni le CEIM ni CAP-Afriques ne sauraient être tenus responsables des préjudices subis du fait de l'utilisation du contenu des articles ou de l'interprétation des opinions exprimées dans les articles.

Les textes proposés, dont la longueur est fonction des rubriques, doivent porter sur l'un des domaines suivants : 1) Régionalismes ; 2) Négociations internationales ; 3) Développement durable ; 4) Transformations digitales ; 5) Gouvernance ; 6) Mobilisation de ressources intérieures ; 7) Planification et statistiques ; 8) Transformation structurelle des économies.

Soumettre un article

Les propositions d'articles doivent être faites en format Word à l'adresse suivante : mballa@ualberta.ca

Prochaine publication : Août 2019

Date limite de soumission d'articles : **19 juillet 2019**

CAP-AFRIQUES

Le Centre d'analyse et de prospective sur les Afriques (CAP-Afriques), un des observatoires du CEIM-UQAM, est un regroupement de chercheurs s'intéressant à l'Afrique et à l'avenir de ce continent. Sa mission consiste à contribuer à fournir un éclairage sur les différentes dynamiques de transformation observables, au moyen de recherches, de conception d'outils d'analyse comparative dédiés à l'aide à la prise de décision. Ce faisant, les travaux du CAP-Afriques se basent sur des données empiriques recueillies localement, par l'entremise de sources, de personnes-ressources et d'entités homologues et partenaires situées localement. Le CAP- Afriques se veut un réseau de transfert de connaissances dédié aux Afriques, en établissant des liens entre universitaires, hommes d'affaires ou chefs d'entreprises et société civile. En son sein, les chercheurs sont regroupés en fonction de leurs affinités de recherche d'intérêt pour les pays africains. **Huit regroupements thématiques structurent ainsi les travaux des experts: 1) Régionalismes ; 2) Négociations internationales ; 3) Changements climatiques ; 4) Enjeux technologiques ; 5) Gouvernance ; 6) Mobilisation de ressources intérieures ; 7) Planification et statistiques ; 8) Transformation structurelle des économies.**

Comité de rédaction de VigieAfriques

Gueldich Hajer, Université
de Carthage, Tunisie

Ghislain Patrick Lessene, CEJA, Suisse

Nora Marei, CNRS, France

Léonard Matala-Tala,
Université de Lorraine, France

Charlie Mballa, University
of Alberta, Faculté Saint Jean, Canada

Abonnez-vous

Au fil RSS 

Lisez toutes les chroniques 



Cap-Afriques

Conjuguer prospective
et prospection !



CAP-Afriques

Adresse civique :

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est
Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-3640
Montréal (Québec) H2L 2C5 CANADA

Adresse postale :

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3P8 CANADA

Téléphone : 514 546-5059

Courriel: mballa@ualberta.ca

Site web : www.cap-afriques.com

Direction du CAP-Afriques

Charlie Mballa, directeur

Professeur-enseignant, University of
Alberta / Chercheur, Centre d'études sur
l'intégration et la mondialisation
mballa@ualberta.ca

Hajer Gueldich, directrice adjointe par intérim

Professeure agrégée en Droit international
à l'Université de Carthage- Tunisie

Membre élue et rapporteur général de la
Commission de l'Union africaine pour le
Droit international (CUADI) /
hajer.gueldich@yahoo.fr